

Quoi de neuf sur le regroupement des centrales 144, 117 et 118 ?

Ce projet, qui marquera les annales cantonales, a démarré depuis une année dans le respect de l'agenda initialement fixé. Pour rappel, le concours d'architecture a été conduit avec succès.

Actuellement, deux groupes de travail, composés de membres représentant la police cantonale, l'office cantonal du feu (OCF) et l'organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS) ont été composés :

- L'un a la charge de tous les aspects bâtiments et concerne la construction de l'édifice.
- Le second s'occupe de tous les aspects techniques et informatiques.

Quand on connaît les outils nécessaires au bon fonctionnement des différentes centrales, on imagine aisément les réflexions et le travail qui accompagnent ces deux groupes.

Les prochains objectifs fixés par le comité de direction du regroupement des centrales., permettront d'affiner les éléments nécessaires à l'articulation des budgets propres à la partie bâtiment et à la partie technique.

Cette étape, qui n'est pas des moindres, devrait aboutir d'ici la fin de l'été 2019 et être délivrée sous forme d'un message destiné au Conseil d'Etat ainsi qu'au Grand Conseil.

L'excellente collaboration entre les différents partenaires permet, au travers d'échanges réguliers, de faire avancer ce projet au rythme attendu. A ce jour nous restons confiants par rapport à la finalisation du regroupement des centrales programmé à 2023